

**Fiducie d'Éducation des Adultes  
des Premières Nations I  
États financiers**

*31 mars 2023*

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2023

---

	Page
<b>Responsabilité de la direction</b>	
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'excédent accumulé.....	3
État de la variation des actifs financiers nets.....	4
État des flux de trésorerie.....	5
<b>Notes complémentaires.....</b>	<b>6</b>
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1 – Tableau des charges par poste .....	13
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur .....	14
Tableau 3 – Services aux Autochtones Canada.....	15
Tableau 4 – Relations Couronne-Autochtones.....	16
Tableau 5 – AEC – CoPH.....	17
Tableau 6 – COVID-19 .....	18
Tableau 7 – Services aux entreprises .....	19
Tableau 8 – Autres .....	20
Tableau 9 – SCHL.....	21
Tableau 10 – Immobilisations.....	22

---

## Responsabilité de la direction

---

Aux fiduciaires et aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Ils sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. a été nommé par les fiduciaires et les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

e-Signed by Tanu Lusignan

2023-09-19 14:29:10:10 GMT

---

Directeur général

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)

Le 19 septembre 2023

MNP<sup>1</sup> SENCRL, S.F.

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124849

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**État de la situation financière**  
*Au 31 mars 2023*

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	190 313	789 922
Débiteurs (note 3)	2 384 520	1 095 112
Avance à recevoir (note 4)	313 310	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 888 143</b>	<b>1 885 034</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 031 954	1 135 974
Avance à rembourser (note 4)	–	44 657
Produits reportés (note 7)	402 630	439 837
Avance de financement (note 8)	301 580	–
<b>Total du passif</b>	<b>2 736 164</b>	<b>1 620 468</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>151 979</b>	<b>264 566</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 9)	6 810	8 554
Charges payées d'avance	42 089	6 855
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>48 899</b>	<b>15 409</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>200 878</b>	<b>279 975</b>

Approuvé au nom des fiduciaires,  
e-Signed by Michelle Lamouche  
2023-09-19 14:28:59:59 GMT

Fiduciaire

e-Signed by Angie Marquis  
2023-09-19 17:28:54:54 GMT

Fiduciaire

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## État des résultats

*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<i>Tableaux</i>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<i>Budget</i>		
<b>Produits</b>				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur <i>(notes 10 et 12)</i>		<b>5 864 200</b>	<b>5 864 200</b>	5 360 000
Services aux Autochtones Canada <i>(notes 11 et 12)</i>		<b>2 637 822</b>	<b>2 813 523</b>	2 121 782
Société canadienne d'hypothèques et de logement <i>(note 12)</i>		–	–	21 500
Financement provincial <i>(note 12)</i>		<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	–
		<b>8 507 022</b>	<b>8 682 723</b>	7 503 282
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador		<b>99 981</b>	<b>99 981</b>	237 350
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec		–	–	87 490
Produit d'intérêts		–	<b>12 445</b>	3 501
Centre de santé de Kanesatake		–	–	35 835
Autres produits		<b>523 700</b>	<b>654 665</b>	131 235
Produits reportés de l'exercice précédent		<b>439 837</b>	<b>439 837</b>	222 618
Produits reportés de l'exercice considéré		<b>(426 499)</b>	<b>(402 630)</b>	(439 837)
		<b>9 144 041</b>	<b>9 487 021</b>	7 781 474
<b>Charges des programmes</b>				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	<b>3 889 705</b>	<b>4 162 142</b>	3 262 859
Services aux Autochtones Canada	3	<b>1 833 206</b>	<b>2 033 195</b>	1 431 284
Relations Couronne-Autochtones	4	<b>69 000</b>	<b>68 581</b>	–
AEC – CoPH	5	<b>383 065</b>	<b>383 065</b>	136 935
Services aux entreprises	7	<b>352 821</b>	<b>736 182</b>	234 082
SCHL	9	–	–	27 637
Immobilisations	10	–	<b>2 814</b>	3 534
<b>Total des charges</b>	<b>1</b>	<b>6 527 797</b>	<b>7 385 979</b>	5 096 331
<b>Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes</b>		<b>2 616 244</b>	<b>2 101 042</b>	2 685 143
<b>Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes</b>		<b>(2 161 466)</b>	<b>(2 180 139)</b>	(2 681 673)
<b>Excédent (déficit)</b>		<b>454 778</b>	<b>(79 097)</b>	3 470

*Les notes et les tableaux ci-joints font partie intégrante des présents états financiers.*

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2023

---

	<b>2023</b>	2022
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	<b>279 975</b>	276 505
Excédent (déficit)	<b>(79 097)</b>	3 470
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	<b>200 878</b>	279 975

---



# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## État de la variation des actifs financiers nets

*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<i>Budget</i>		
<b>Excédent (déficit) annuel</b>	<b>454 778</b>	<b>(79 097)</b>	3 470
Acquisitions d'immobilisations corporelles	–	<b>(1 070)</b>	(4 238)
Amortissement des immobilisations corporelles	–	<b>2 814</b>	3 534
Acquisition de charges payées d'avance	–	<b>(35 234)</b>	–
Utilisation des charges payées d'avance	–	–	41 343
<b>Augmentation (diminution) des actifs financiers nets</b>	<b>454 778</b>	<b>(112 587)</b>	44 109
<b>Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>264 566</b>	<b>264 566</b>	220 457
<b>Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice</b>	<b>719 344</b>	<b>151 979</b>	264 566

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## État des flux de trésorerie

*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Encaissements de dons	8 461 986	7 663 860
Paiements au comptant à des fournisseurs	(831 727)	(223 757)
Paiements au comptant à des employés	(5 690 692)	(4 562 430)
Paiements au comptant à des bénéficiaires	(2 180 139)	(2 681 673)
	(240 572)	196 000
<b>Activités de financement</b>		
Avance à rembourser	–	44 657
Remboursement du prêt exigible	(44 657)	–
	(44 657)	44 657
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 070)	(4 238)
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation de l'avance à recevoir	(313 310)	–
Remboursement de l'avance à recevoir	–	3 231
	(313 310)	3 231
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(599 609)</b>	<b>239 650</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>789 922</b>	<b>550 272</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>190 313</b>	<b>789 922</b>

Les notes et les tableaux ci-joints font partie intégrante des présents états financiers.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

---

### 1. Activités

La Fiducie a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation des adultes dans les communautés des Premières Nations.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

#### **Mode de présentation**

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

#### **Classement des actifs**

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

#### **Secteurs**

La Fiducie exerce ses activités par l'intermédiaire de huit secteurs isolables. Ces secteurs d'exploitation sont établis par la haute direction et visent à faciliter l'atteinte des objectifs à long terme de la Fiducie, à appuyer la prise de décisions concernant l'allocation des ressources et à évaluer la performance opérationnelle.

Pour chaque secteur isolable, les produits et les charges représentent les montants qui sont directement attribuables au secteur et ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

Les méthodes comptables utilisées pour ces secteurs sont conformes à celles employées pour préparer les états financiers, telles qu'elles sont mentionnées à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

#### **Instruments financiers**

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). Autrement, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût après amortissement ou au coût.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût après amortissement pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

#### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	<i>Méthode</i>	<i>Taux</i>
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

#### *Actifs à long terme*

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse la somme de la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs devant être tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent de l'exercice considéré.

#### *Actifs financiers nets*

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

*Exercice clos le 31 mars 2023*

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Comptabilisation des produits**

##### *Paiements de transfert*

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été remplis. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ce cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

##### *Produits grevés d'affectations externes*

La Fiducie comptabilise les rentrées grevées d'affectations externes à titre de produits dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prévues par la convention ou la loi. Jusqu'à ce que cela se produise, la Fiducie enregistre les rentrées grevées d'affectations externes comme des produits reportés.

##### Produits de placements

Le produit d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, au moment où il est gagné. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits dès qu'ils sont déclarés.

##### Autres produits

Les autres produits à recevoir sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles aux termes des modalités des conventions de financement.

#### **Avantages sociaux futurs**

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de la Fiducie consistent en un régime à prestations déterminées.

La Fiducie participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (du déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, la Fiducie utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

### 3. Débiteurs

	2023	2022
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	1 283 200	536 792
Services aux Autochtones Canada	151 840	18 000
APNQL	10 879	248 229
CDRHPNQ	–	39 741
SCHL	–	17 000
Débiteurs et apports à recevoir	219 052	52 679
Débiteurs – Bénéficiaires	703 440	180 961
Taxes à la consommation à recevoir	16 109	1 710
	2 384 520	1 095 112

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

*Exercice clos le 31 mars 2023*

#### 4. Avance à recevoir ou à rembourser

L'avance à recevoir (ou à rembourser) a été consentie au (par le) Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, une entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes. L'avance est non garantie, ne porte pas intérêt et n'est assortie d'aucune modalité de remboursement précise.

#### 5. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit inutilisée non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % par année.

#### 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
Créditeurs	443 404	189 993
Salaires et retenues salariales à payer	111 196	85 626
Montant à verser aux bénéficiaires	1 332 354	715 355
Montant à rembourser au bailleur de fonds	145 000	145 000
	2 031 954	1 135 974

#### 7. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Montants comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ( <i>note 10</i> )	236 772	5 864 200	6 100 972	–
Services aux Autochtones Canada	203 065	2 813 523	2 613 958	402 630
	439 837	8 677 723	8 714 930	402 630

#### 8. Avance de financement

L'avance de financement se compose de tout le financement reçu de Services aux Autochtones Canada et autorisé pour l'exercice 2023-2024.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

### 9. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette
Ordinateurs	43 519	1 070	–	38 365	6 224
Mobilier et matériel	2 982	–	–	2 396	586
	<b>46 501</b>	<b>1 070</b>	<b>–</b>	<b>40 761</b>	<b>6 810</b>
					2022 Valeur comptable nette
	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	
Ordinateurs	39 281	4 238	–	35 698	7 821
Mobilier et matériel	2 982	–	–	2 249	733
	<b>42 263</b>	<b>4 238</b>	<b>–</b>	<b>37 947</b>	<b>8 554</b>

### 10. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

	MEES			2023	2022
	MEES Pédagogie	MEES Formation professionnelle	MEES Principal	MEES	MEES
Produits	250 000	500 000	5 114 200	5 864 200	5 360 000
Autres produits	–	–	309 082	309 082	4 317
Produits reportés de l'exercice précédent	49 272	187 500	–	236 772	62 618
Produits reportés de l'exercice considéré	–	–	–	–	(236 772)
	<b>299 272</b>	<b>687 500</b>	<b>5 423 282</b>	<b>6 410 054</b>	<b>5 190 163</b>
Communications	1 610	–	–	1 610	1 613
Matériel	–	–	–	–	80 398
Permis	–	–	34 362	34 362	33 706
Assurances	–	–	10 398	10 398	–
Frais de bureau	–	–	1 051	1 051	–
Fournitures de bureau	–	–	7 027	7 027	3 460
Honoraires pour services professionnels	26 668	483 008	296	509 972	40 846
Charge du programme	–	–	7 406	7 406	7 509
Salaires et avantages	219 373	201 666	3 101 347	3 522 386	3 079 216
Traduction	–	–	–	–	4 650
Déplacements	2 604	2 826	62 500	67 930	11 461
Attributions aux centres régionaux	49 017	–	2 002 005	2 051 022	2 171 175
Transfert aux immobilisations corporelles	–	–	1 070	1 070	4 238
	<b>299 272</b>	<b>687 500</b>	<b>5 227 462</b>	<b>6 214 234</b>	<b>5 438 272</b>
Excédent (déficit)	–	–	195 820	195 820	(248 109)

Les charges comprennent les attributions aux centres régionaux. Les attributions au Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations et au CRÉA Kiti Amik s'élèvent à 62 500 \$ pour la pédagogie et à 250 000 \$ pour la formation professionnelle, et l'attribution à Kahnawake est de 62 500 \$ pour la formation professionnelle.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

*Exercice clos le 31 mars 2023*

### 11. Rapprochement du financement provenant de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement provenant de SAC qui figure à l'état des résultats :

	2023	2022
Solde selon l'état financier et la confirmation de SAC	2 813 523	2 121 782

### 12. Paiements de transfert

	<i>Transferts de fonctionnement</i>	<i>Reports et remboursements</i>	2023	2022
<b>Paiements de transfert fédéraux</b>				
Services aux Autochtones Canada	2 813 523	(199 565)	2 613 958	2 078 717
Société canadienne d'hypothèques et de logement	–	–	–	21 500
	2 813 523	(199 565)	2 613 958	2 100 217
<b>Paiements de transfert provinciaux</b>				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	5 864 200	236 772	6 100 972	5 185 846
Gouvernement du Québec	5 000	–	5 000	–
	8 682 723	37 207	8 719 930	7 286 063

### 13. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes d'apport avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes d'apport peut faire l'objet d'un remboursement après examen final des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses conventions de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

### 14. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que les instruments financiers de la Fiducie n'exposent pas cette dernière à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, ce qui désigne le risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, à savoir le risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement par sa marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.



# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

---

### 15. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

#### *Régimes interentreprises*

La Fiducie participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par la Fiducie aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 535 056 \$ (429 087 \$ en 2022). Les cotisations sont versées par la Fiducie sans autre obligation, et la Fiducie les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

### 16. Dépendance économique

La Fiducie tire pratiquement la totalité de ses produits de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

### 17. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie le 8 juin 2022.

### 18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

# Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

## Tableau 1 – Tableau des charges par poste

*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<i>Budget</i>		
<b>Charges par poste</b>			
Administration	20 000	21 278	–
Amortissement	–	2 814	3 534
Frais et intérêts bancaires	16 000	15 787	16 998
Charges liées à l'attribution de bourses	2 000	2 000	5 500
Communications	3 000	2 450	7 954
Prestation du programme d'enseignement	40 000	39 375	–
Matériel	30 000	30 419	80 398
Préparation et processus d'inscription	100 000	100 239	137 760
Cachet	2 000	2 160	1 400
Assurances	36 205	26 757	17 694
Permis	40 000	34 362	33 706
Frais de bureau et frais généraux	4 500	3 339	1 290
Fournitures de bureau	23 500	23 209	10 111
Honoraires pour services professionnels	655 000	736 984	88 524
Charge du programme	131 706	132 005	32 042
Salaires et avantages	4 875 821	5 690 692	4 562 430
Téléphonie	5 000	4 715	2 775
Traduction	75 000	69 186	28 758
Déplacements	468 065	448 208	65 457
	<b>6 527 797</b>	<b>7 385 979</b>	5 096 331

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**  
**Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<i>2023</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
	<i>Budget</i>		
<b>Produits</b>			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	5 864 200	5 864 200	5 360 000
Autres produits	309 000	309 082	4 317
Produits reportés de l'exercice précédent	236 772	236 772	62 618
Produits reportés de l'exercice considéré	–	–	(236 772)
	<b>6 409 972</b>	<b>6 410 054</b>	5 190 163
<b>Charges</b>			
Communications	2 000	1 610	1 613
Matériel	–	–	80 398
Permis	40 000	34 362	33 706
Frais de bureau et frais généraux	1 500	1 051	1 040
Fournitures de bureau	7 500	7 027	2 420
Honoraires pour services professionnels	440 000	509 972	40 846
Charge du programme	7 500	7 406	7 509
Salaires et avantages	3 300 000	3 522 386	3 079 216
Traduction	–	–	4 650
Déplacements	75 000	67 930	11 461
Assurances	16 205	10 398	–
	<b>3 889 705</b>	<b>4 162 142</b>	3 262 859
<b>Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes</b>	<b>2 520 267</b>	<b>2 247 912</b>	1 927 304
<b>Charges (attributions) aux centres régionaux d'éducation des adultes</b>			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	244 000	300 000	(256 532)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(537 813)	(537 813)	(710 766)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	–	–	(39 770)
CRÉA Kitci Amik	(600 000)	(651 185)	(930 512)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	(220 000)	(243 488)	(233 595)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Gesgapegiag	(918 536)	(918 536)	–
	<b>(2 032 349)</b>	<b>(2 051 022)</b>	(2 171 175)
<b>Excédent (déficit) avant les transferts</b>	<b>487 918</b>	<b>196 890</b>	(243 871)
<b>Transferts entre programmes</b>			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	(1 070)	(4 238)
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>487 918</b>	<b>195 820</b>	(248 109)
<b>Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>(301 060)</b>	(52 951)
<b>Déficit accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>487 918</b>	<b>(105 240)</b>	(301 060)

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Services aux Autochtones Canada**  
**Tableau 3 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Services aux Autochtones Canada	2 388 822	2 388 822	1 786 667
Produits reportés de l'exercice considéré	(426 499)	(226 510)	–
	<b>1 962 323</b>	<b>2 162 312</b>	1 786 667
<b>Charges</b>			
Frais et intérêts bancaires	16 000	15 787	16 998
Prestation du programme d'enseignement	40 000	39 375	–
Matériel	30 000	30 419	–
Assurances	20 000	16 359	17 694
Frais de bureau et frais généraux	1 000	232	–
Fournitures de bureau	10 000	10 686	6 812
Honoraires pour services professionnels	200 000	212 754	47 678
Charge du programme	86 206	87 230	–
Salaires et avantages	1 200 000	1 407 357	1 285 714
Téléphonie	5 000	4 715	2 775
Traduction	50 000	44 058	23 508
Déplacements	175 000	164 223	30 105
	<b>1 833 206</b>	<b>2 033 195</b>	1 431 284
<b>Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes</b>	<b>129 117</b>	<b>129 117</b>	355 383
<b>Attribution au centre régional d'éducation des adultes</b>			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(129 117)	(129 117)	(355 383)
<b>Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Relations Couronne-Autochtones**  
**Tableau 4 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Financement public			
Services aux Autochtones Canada	69 000	244 701	–
Financement provincial	5 000	5 000	–
Autres produits	14 700	14 700	–
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(176 120)	–
	<b>88 700</b>	<b>88 281</b>	<b>–</b>
<b>Charges</b>			
Administration	20 000	21 278	–
Frais de bureau et frais généraux	2 000	2 056	–
Fournitures de bureau	4 000	3 809	–
Honoraires pour services professionnels	15 000	14 258	–
Salaires et avantages	18 000	17 567	–
Déplacements	10 000	9 613	–
	<b>69 000</b>	<b>68 581</b>	<b>–</b>
<b>Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>19 700</b>	<b>19 700</b>	<b>–</b>

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**AEC – CoPH**  
**Tableau 5 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Services aux Autochtones Canada	180 000	180 000	180 000
Produits reportés de l'exercice précédent	203 065	203 065	160 000
Produits reportés de l'exercice considéré	–	–	(203 065)
	<b>383 065</b>	<b>383 065</b>	136 935
<b>Charges</b>			
Charge du programme	38 000	37 369	24 533
Salaires et avantages	120 000	121 935	110 942
Traduction	25 000	25 128	600
Déplacements	200 065	198 633	860
	<b>383 065</b>	<b>383 065</b>	136 935
<b>Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	–	–	–

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I  
COVID-19**  
**Tableau 6 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Services aux Autochtones Canada	–	–	155 115
<b>Attribution au centre régional d'éducation des adultes</b>			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	–	–	(38 779)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	–	–	(38 779)
CRÉA Kitci Amik	–	–	(38 779)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	–	–	(38 778)
	–	–	(155 115)
<b>Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	–	–	–

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Services aux entreprises**  
**Tableau 7 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	99 981	99 981	237 350
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	–	–	87 490
Centre de santé de Kanesatake	–	–	35 835
Autres produits	<b>200 000</b>	<b>252 840</b>	118 357
	<b>299 981</b>	<b>352 821</b>	479 032
<b>Charges</b>			
Charges liées à l'attribution de bourses	2 000	2 000	5 500
Communications	1 000	840	6 341
Préparation et processus d'inscription	100 000	100 239	137 760
Cachet	2 000	2 160	1 400
Frais de bureau et frais généraux	–	–	250
Fournitures de bureau	2 000	1 687	879
Salaires et avantages	237 821	621 447	58 921
Déplacements	8 000	7 809	23 031
	<b>352 821</b>	<b>736 182</b>	234 082
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(52 840)</b>	<b>(383 361)</b>	244 950
<b>Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	–	<b>541 381</b>	296 431
<b>Excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>(52 840)</b>	<b>158 020</b>	541 381



**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Autres**  
**Tableau 8 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Autres produits	–	<b>78 043</b>	8 561
Produit d'intérêts	–	<b>12 445</b>	3 501
	–	<b>90 488</b>	12 062
<b>Excédent avant les transferts</b>	–	<b>90 488</b>	12 062
<b>Transferts entre programmes</b>	–	<b>(6 137)</b>	–
<b>Excédent</b>	–	<b>84 351</b>	12 062
<b>Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	–	<b>37 237</b>	25 175
<b>Excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	–	<b>121 588</b>	37 237

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I  
SCHL**  
**Tableau 9 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	–	–	21 500
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages	–	–	27 637
<b>Déficit avant les transferts</b>	–	–	(6 137)
<b>Transferts entre programmes</b>	–	<b>6 137</b>	–
<b>Excédent (déficit)</b>	–	<b>6 137</b>	(6 137)
<b>Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	–	<b>(6 137)</b>	–
<b>Déficit accumulé à la clôture de l'exercice</b>	–	–	(6 137)

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I**  
**Immobilisations**  
**Tableau 10 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2023*

	<b>2023</b> <i>Budget</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charges</b>			
Amortissement	–	<b>2 814</b>	3 534
<b>Transfert</b>			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	<b>1 070</b>	4 238
<b>Excédent (déficit)</b>	–	<b>(1 744)</b>	704
<b>Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	–	<b>8 554</b>	7 850
<b>Excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	–	<b>6 810</b>	8 554